

SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

Conseil d'administration du 9 décembre 2024

Procès-verbal

Étaient présents : François Molinié qui présidait la séance.

Mmes et MM : Jean-Pierre Ancel, Béatrice Castellane, Gustavo Cerqueira, Nicolas Cornu Thénard, Régis Froger, Marie Gren, Marie-Aïmée Latournerie, Xavier Lecaron, Didier Le Prado, Brigitte Longuet, Emmanuel Piwnica, Bernard Vatier et Emmanuelle Bouvier.

S'étaient excusés : Mmes et MM : Audrey Bachert-Peretti, Julien Boudon, Renaud Bourget, Jean-Marie Burguburu, Loïc Cadiet, David Capitant, Pascal de Vareilles-Sommières, Peggy Ducoulombier, Laurent Gamet, Dominique Hascher, Laure Lavorel, Jean Massot, Nicolas Nord, Terry Olson, Sylvaine Poillot Peruzzetto.

1. Excuses

Le président présente les excuses des membres absents et remercie les membres présents.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 mai 2024

En l'absence d'observations, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Admission des nouveaux membres

Le président indique que plusieurs candidats figurant en annexe sollicitent leur admission.

Les membres du Conseil d'administration donnent leur accord à l'admission de ces nouveaux membres. L'année prochaine de nouveaux partenariats devraient être signés.

4. Renouvellement du mandat du secrétaire général et du trésorier

Marie Gren a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat de secrétaire générale étant appelée à d'autres fonctions dans son université. Le président Molinié la remercie pour tout ce qu'elle a fait pour la SLC.

Marie Gren remercie le Conseil d'administration, les présidents Stirn et Molinié, Emmanuelle Bouvier et Laurence Wallut, pour ces deux années assez intenses et enrichissantes. Elle reste membre de la SLC pour travailler avec la section *Droit constitutionnel comparé* et a rejoint le Comité de rédaction de la *Revue internationale de droit comparé*.

Dans l'attente de la nomination du prochain secrétaire général, Nicolas Cornu Thénard, ancien secrétaire général et actuel directeur des publications a accepté d'assurer l'intérim du poste.

Le Conseil d'administration approuve cette proposition et n'a pas d'objection. Une nouvelle réunion du Conseil se tiendra au premier trimestre pour nommer le futur secrétaire général.

Le président demande au Conseil de se prononcer également sur le renouvellement du mandat du trésorier, Xavier Lecaron.

En l'absence d'observations, le trésorier est réélu à l'unanimité par les membres du conseil.

5. Informations sur le renouvellement partiel des membres du Conseil d'administration lors de la prochaine Assemblée générale

Le président au nom de la SLC exprime sa reconnaissance à tous les membres du Conseil d'administration dont les mandats arrivent à expiration : pour la vice-présidence : Terry Olson et pour les membres du Conseil : Laurent Domingo.

François Molinié présente la personne pressentie pour remplacer le vice-président sortant et qui sera proposée lors de l'Assemblée générale : Didier Ribes, conseiller d'État, professeur des Universités.

S'agissant des membres du Conseil : Catherine Brouard-Gallet, conseillère d'État en service extraordinaire.

Le président demande si l'une ou l'autre de ces propositions rencontre une quelconque objection de la part du Conseil. Aucune objection n'est soulevée.

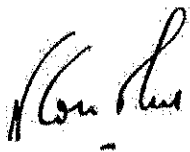
6. Questions administratives et financières

Le président passe la parole au trésorier, Xavier Lecaron. Le nouveau cabinet comptable prend ses marques progressivement. Il n'y a pas pour le moment de situation comptable précise. La trésorerie est un indicateur, elle est nettement meilleure qu'en 2023 mais il faut rester prudent même si la tendance est plutôt positive.

Le président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Nicolas Cornu Thénard
Secrétaire général de la SLC



François Molinié
Président de la SLC

